

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SEANCE
DU
CONSEIL MUNICIPAL

en date du 15 novembre 2017 à 20h30

Président, Monsieur Alain LAMOUR.

Présents : M. Alain LAMOUR, Mme Martine THOMPSON, M. Patrick PHILIPPE, Mme Charlène BADINA, M. Roland JACQUIER, Mme Silvia THIEBAULT, M. Guy BIZET, Mme Marie-Céline WIBAULT, Mme Christine ANTONI, M. Pino LEOTTA, M. Frédéric MANCEAU, M. Nicolas GARRESSUS, Mme Agnès PRIVAT, Mme Dominique MORIN, Mme Muriel DELECOURT, M. Pierre VIBET, M. Pierre-Éric HENRY, Mme Caroline LAFAYE, M. Alexandre FACCHIN, Mme Emilie GASPARD, M. Jean-Jacques SCHERCHEN, Mme Sophie MAILLART, M. Erick FAUVEL, Mme Viviane GREINER, Mme FAYETTE Béatrice, M. Philippe HAMON, Mme Christelle POULIQUEN, M. Pascal AMRHEIN

Absent excusé et représenté :

M. Philippe CIUCIU (donne pouvoir à M. Alexandre FACCHIN).

Absents non excusés et non représentés : -

Secrétaire : M. Roland JACQUIER

Le quorum est constaté.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance de 27 septembre 2017.

PREND ACTE des décisions du Maire prises par délégation de compétences, en intersession, à savoir :

N°2017-050 signée le 28 septembre 2017 – Signature d'un contrat avec l'entreprise TPAKAP SAS pour la présentation d'un spectacle de magie suivi d'une animation de sculptures de ballons pour la fête de Noël du 17 décembre 2017 et pour une dépense de 876 € TTC.

N°2017-051 signée le 28 septembre 2017 – Signature d'un contrat avec l'entreprise TSL Évènement pour une animation borne photomaton dans le cadre de la soirée halloween le 28 octobre 2017 et pour une dépense de 486 € TTC.

N°2017-052 signée le 05 octobre 2017 – Signature d'un contrat de maintenance des équipements sportifs avec la société SOLEUS et pour une dépense de 288 € TTC.

N°2017-053 signée le 18 octobre 2017 – Signature d'un contrat de maintenance global du matériel informatique avec la société GEMS pour une durée de un an et pour une dépense de 5 268 € TTC.

N°2017-054 signée le 19 octobre 2017 – Signature d'un contrat pour les licences anti-virus avec la société GEMS pour une durée de un an et pour une dépense de 957.60 € TTC.

N°2017-056 signée le 23 octobre 2017 – Signature d'un contrat de prestation représentée par CCDM pour l'organisation d'un spectacle pour le RAM le 12 décembre 2017 et pour une dépense de 600 € TTC.

Point n° 1 – Installation d'une nouvelle conseillère municipale au sein d'un groupe d'opposition

PREND ACTE de l'installation de Madame Béatrice FAYETTE au sein du conseil Municipal.

Point n° 2 – Commission d'appel d'offres – Modification de sa composition

PREND ACTE de l'installation de Monsieur Jean-Jacques SCHERCHEN au sein de la commission d'appel d'offres en tant que membre titulaire,

PREND ACTE de la composition de la commission d'appel d'offres qui se présente dorénavant comme suit :

MEMBRES TITULAIRES : Monsieur Patrick PHILIPPE, Monsieur Roland JACQUIER, Madame Martine THOMPSON, Monsieur Frédéric MANCEAU, Monsieur Jean-Jacques SCHERCHEN

MEMBRES SUPPLEANTS : Monsieur Alexandre FACCHIN, Monsieur Guy BIZET, Madame Agnès PRIVAT, Madame Dominique MORIN

Point n° 3 – Election d'un nouveau membre du conseil municipal à la commission finances et administration numérique

DECIDE, à l'unanimité, de voter à main levée,

ELIT, à la majorité absolue (3 ABSTENTIONS : M. Philippe HAMON, Mme Christelle POULIQUEN, M. Pascal AMRHEIN), Mme Béatrice FAYETTE membre de la commission finances et administration numérique

29 Votants : 26 Voix pour 0 Voix contre 3 Abstentions

ADOpte la modification de la commission finances et administration numérique comme suit : M. Roland JACQUIER, Mme Christine ANTONI, M. Philippe CIUCIU, M. Pierre VIBET, M. Pierre-Eric HENRY, Mme Béatrice FAYETTE, M. Erick FAUVEL, Mme Christelle POULIQUEN, M. Pascal AMRHEIN

Point n° 4 – Election d'un nouveau membre du conseil municipal à la commission Culture, Sports et Vie associative

DECIDE, à l'unanimité, de voter à main levée,

ELIT, à la majorité absolue (3 ABSTENTIONS : M. Philippe HAMON, Mme Christelle POULIQUEN, M. Pascal AMRHEIN), Mme Béatrice FAYETTE membre de la commission Culture, Sports et Vie associative

29 Votants : 26 Voix pour 0 Voix contre 3 Abstentions

ADOpte la modification de la commission Culture, Sports et Vie associative comme suit :

Mme Silvia THIEBAULT, Mme Muriel DELECOURT, Mme Dominique MORIN, Mme Agnès PRIVAT, Mme Charlène BADINA, Mme Sophie MAILLART, Mme Béatrice FAYETTE, Mme Christelle POULIQUEN, M. Pascal AMRHEIN

Point n° 5 – Elaboration du Règlement Local de Publicité: débats sur les orientations du règlement local de publicité

PREND ACTE de la tenue, au sein du conseil municipal, du débat qui a eu lieu sur les orientations du projet de Règlement Local de Publicité ;

CONSTATE que le débat formalisé par la présente délibération est clos ;

DIT que le dispositif de la présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune.

Point n° 6 – Arrêt du projet de création de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

DECIDE, à l'unanimité, l'arrêt du projet de création d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), tel qu'annexé à la présente délibération.

PRECISE que le projet de création d'une AVAP sera communiqué pour avis à l'ensemble des Personnes Publiques Associées, aux personnes consultées qui en font la demande et à la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites.

Point n° 7 – Institution du permis de démolir

INSTAURE, à l'unanimité, le permis de démolir sur l'ensemble du territoire, conformément aux articles L421-3 et R421-27 du code de l'Urbanisme ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire.

Point n° 8 – Approbation du rapport d'activité de Cœur d'Essonne Agglomération.

PREND ACTE de la communication du rapport d'activité de Cœur d'Essonne Agglomération pour l'année 2016.

Point n° 9 – Modification du tableau des effectifs.

DECIDE, à la majorité absolue (5 ABSTENTIONS : M. Jean-Jacques SCHERCHEN, Mme Sophie MAILLART, M. Erick FAUVEL, Mme Viviane GREINER, Mme Béatrice FAYETTE) de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante :

FILIERE TECHNIQUE

SUPPRESSION	CREATION
1 agent de maitrise	1 agent de maitrise principal

FILIERE ANIMATION

SUPPRESSION	CREATION
1 animateur territorial	

FILIERE POLICE MUNICIPALE

SUPPRESSION	CREATION
1 Brigadier-Chef Principal	1 Gardien Brigadier

Point n° 10 – Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

APPROUVE, à l'unanimité, le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 27 septembre dernier, concernant les évaluations des transferts de compétences au 1er janvier 2017.

Point n° 11 – Décision modificative n°2

ADOpte, à la majorité absolue (2 ABSTENTIONS : M. Philippe HAMON, Mme Christelle POULIQUEN) la décision modificative n° 2 du budget primitif 2017, équilibrée en dépenses et recettes comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Art.	Fct.	Serv.	Libellé	Dépenses	Recettes
011	60631	020	54	Fournitures d'entretien	- 100.00€	
65	6541	020	10	Créances admises en non-valeur	+ 100.00 €	
042	6811	01	000	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	84 757.00 €	
023	023	01	HCA	Virement à la section investissement	-84 757.00 €	
				TOTAUX	0.00 €	0.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Art.	Fct.	Serv.	Opé.	Libellé	Dépenses	Recettes
21	2184	251	31	157	Mobilier	-423.00€	
21	2184	251	211	OPNI	Mobilier	+113.28€	
21	2184	251	31	OPNI	Mobilier	+309.72€	
21	2184	251	31	OPNI	Mobilier	+200.00€	
21	2188	251	20	157	Autres immobilisations corporelles	-200.00€	
21	2188	251	21	OPNI	Autres immobilisations corporelles	+572.96€	
21	2188	251	20	157	Autres immobilisations corporelles	-572.96€	
21	2188	024	11	OPNI	Autres immobilisations corporelles	-2 260.00€	

21	2135	020	11	OPNI	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	-54 420.00€	
21	21534	020	11	OPNI	Réseaux d'électrification	-18 000.00€	
21	2135	414	11	128	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	-84 000.00€	
21	2135	020	11	OPNI	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	-10 000.00€	
21	2188	112	12	OPNI	Autres immobilisations corporelles	- 12 106.00€	
20	2051	020	28	OPNI	Concessions et droits similaires	+ 4 000.00€	
21	21316	020	10	OPNI	Equipements du cimetière	- 2 000.00€	
21	2111	824	U100	OPNI	Terrains nus	- 191 799.00€	
16	1641	01	000	OPFI	Emprunts en euros	200 000.00€	
16	165	71	HCA	OPFI	Dépôt et cautionnement	585.00 €	
024	024	01	HCA	OPFI	Produits de cessions d'immobilisation		-170 000.00€
041	2111	824	HCA	OPFI	Terrains nus	4 659.00€	
041	1328	824	HCA	OPFI	Autres		4 659.00€
041	2031	01	HCA	OPFI	Frais d'étude		20 777.00€
041	2318	01	HCA	OPFI	Autres immobilisations corporelles en cours	20 777.00€	
040	28188	01	HCA	OPFI	Autres immobilisations corporelles		84 757.00 €
021	021	01	HCA	OPFI	Virement de la section de fonctionnement		-84 757.00 €
					TOTAUX	-144 564.00€	-144 564.00€

Point n° 12 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement sur le Budget 2018

AUTORISE à la majorité absolue (1 ABSTENTION : M. Philippe HAMON), Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des

crédits ouverts au budget primitif avec les décisions modificatives de l'exercice précédent, sur le budget 2018 soit au maximum 94 018.22€ comme présenté ci-dessous :

Imputations 2017	Article	BP 2017+ DM1 et 2	1/4 du BP 2017 valant ouverture des crédits 2018
Chapitre 20 – immobilisations incorporelles (hors opérations)	20	69 011.00€	17 252.75€
Chapitre 21- immobilisations corporelles (hors opérations)	21	207 481.14€	51 870.29€
Opération 111 - Basilique	21	11 202.68€	2 800.67€
Opération 157 - restauration collective	21	54 278.04€	13 569.51€
Opération 188 - PLU/ZPPAUP	20	15 800.00€	3 950.00€
Opération 211 - Patrimoine bâti multi site	21	18 300.00€	4 575.00€
Total		376 072.86€	94 018.22€

Suspension de la séance à 22h13

La séance est levée à 22h21.

Pour Extrait :

En mairie le 16 novembre 2017

Le Maire,